

LE DOSSIER P.13 à 19

Regards sur les projets

Des projets ambitieux pour la ville,
sans augmentation d'impôts



En route pour le potager des enfants au Garden Lab

cou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Des gestes
simples
pour bien trier

Page 10 à 11

Retour en
images sur la
crèche vivante

Page 23

Téléthon
les Gignacais
toujours solidaires

Page 24





P4 à 7 ACTUALITÉS

Rétro
Le laitier de Laure
Autour du comptoir
Ateliers de Pôle emploi
Carnaval : Nouveaux parcours
Infos sur les cartes d'identité
Coupure de courant aux Granettes



P8 à 9 EDUCATION / ENFANCE

Le Petit Prince mobilisé autour de la citoyenneté
L'Allemagne s'invite au collège
Début de la période d'inscriptions à la DEJES



P10 à 11 ENVIRONNEMENT

Contribuez à rendre votre environnement plus propre



P13 à 19 DOSSIER SPÉCIAL

Des projets ambitieux pour la ville



P12 CÉRÉMONIE

Une cérémonie des vœux très chaleureuse

P20 à 23 ANIMATIONS

Rétro de Noël



P23 TRADITION

Grand succès pour la crèche vivante



P26 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire agricole de Gignac



P24 à 25 ASSOS&CO

Téléthon
Laure crée son association de commerçants
Gignac, Terre méditerranéenne

P27 DÉMOCRATIE LOCALE

NOVEMBRE

DÉCÈS :

Filor KALAÏDJIAN Veuve
DIRATZONIAN
Walter LÉON
Marie TRINCHERO
Robert ROUX
Elise DIOULOUFET Veuve BORRELY
Eléonore OGGIANO Epouse SEMOFF

NAISSANCES :

Jules BRACA
Nino GUIHEUX
Anna VISCONTI
Romane BARTOLINI
Gabin RIGAL
Alice GALES BOURREL

Ilan GENNA

MARIAGES :

Alain PATRAS / Carmezina DA SILVA
Gilles BARRUOL / Audrey FABRE

DECEMBRE

DÉCÈS :

Jeannine PERONA Veuve
COUISSINIER
Adeline ALEXIS Veuve MATHIEU
Marthe MORELLI Veuve MATA
Lucienne LESJEAN Veuve BAILLY
Marie LE PÊCHEUR Veuve VOISIN
Cécile ISOARDO
Philippe SALMON
Gérard CONDEMINE

NAISSANCES :

Elisio GERBAULT
Samuel NIVON
Alexis CORTES
Kiara PALOMARES MASSIOT
Hayden PERICHAUD HEDOUIN
Antonia CORTES

JANVIER 2017

DÉCÈS :

Jacqueline CARATINI Veuve IMBERT

NAISSANCES :

Cem KAYA
Jaron PACE

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Robert De Vita

Rédaction :
Loïc Taniou et
Marie-Caroline Tsakirooulos

Graphisme :
Séverine Braca

Photographies :
LT, MCT, SB
Coca, Sauveur Savasta,
Pierre Madec et Xdr

Contact :
Service Communication
04 42 31 13 00

Imprimerie :
2b print

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Alors que les acteurs des prochaines échéances électorales sont tous inscrits sur la ligne de départ, les quelques mois à venir vont agiter fortement la sphère politique et médiatique.

Dans ce contexte actuel et à venir, je resterai concentré seulement et exclusivement sur mon action municipale, et toujours à votre service.

Loin de dénigrer toutes celles et ceux qui exprimeront un engagement politique au cours de ces échéances électorales, je souhaite, pour ma part, porter tous mes efforts pour rassembler le plus largement possible toutes les Gignacaises et tous les Gignacais, au-delà de nos différences. En effet, nous devons défendre notre commune déjà attaquée et menacée sur l'existence de ses services publics.

Je citerai par exemple le projet de réorganisation de la Police Nationale, aujourd'hui mis en suspens, qui vise à transformer le commissariat de Marignane en poste de police exclusivement judiciaire. Cela éloignerait à Vitrolles le pôle d'intervention sur la voie publique.

Autre exemple, l'impossibilité pour les mairies, non habilitées par la Préfecture, de continuer à traiter les demandes de cartes nationales d'identité. Après les passeports, voilà qu'avec ces nouvelles dispositions les petites communes de France continuent d'être dépouillées de services publics de proximité, pourtant très utiles à nos concitoyens.

Nous aurons aussi besoin de nous rassembler sur bien d'autres sujets, comme les trajectoires aériennes pour lesquelles j'ai attaqué en justice Monsieur le Préfet avec mon collègue Georges Rosso, Maire du Rove.

Mais encore, la réduction des horaires d'ouverture au public de la Poste qui me fait craindre une première étape vers la fermeture définitive, comme celle qui se profile à Ensues-la-Redonne et contre laquelle mon collègue Maire, Michel Illac, se bat actuellement.

Sur ce dernier point, je regrette profondément que M. De Pietro (Conseiller dans la majorité municipale de 1995 à 2008, et maintenant dans

l'opposition) ait déclaré lors du Conseil Municipal du 10 novembre, je cite in-extenso : « *la fermeture du jeudi après-midi, on peut simplement dire que de mon point de vue, c'est une adaptation logique par rapport au phénomène de «ville-dortoir» où en journée les personnes se déplacent sur leur lieu de travail, sont de moins en moins nombreuses et sollicitent donc dans une moindre mesure la Poste locale. Je pense donc que cette fermeture du jeudi après-midi n'a très certainement pas été improvisée. Si c'est le jeudi après-midi, c'est bien pour une raison qui fait que l'on doit se retrouver dans un créneau de moindre activité par rapport aux autres jours de la semaine* ». Et de justifier plus loin la réduction des heures d'ouverture de la Poste, je cite encore : « *parce qu'il faut s'adapter aux règles du marché* ».

Ce positionnement affligeant affaiblit le service public rendu à nos concitoyens, comme celui de la Poste sur notre commune.

Tant que M. De Pietro travestit la réalité ou fait circuler des informations mensongères sur de nombreuses thématiques municipales, comme sur le logement par exemple, j'estime que c'est manifestement sa manière de s'opposer à ma politique, et je n'en prends pas ombrage.

Là où, à mon sens, cela devient plus incompréhensible, c'est quand la ville et son service public sont attaqués de l'extérieur, et que nous ne faisons pas preuve de plus d'unité pour défendre notre commune.

C'est pourquoi, mon seul engagement au cours des prochains mois sera de faire en sorte que nous soyons tous unis, solidaires et rassemblés, pour résister et nous battre sur tous les sujets que je viens d'évoquer, et d'autres encore.

Je reste votre dévoué Maire, respectueux de la diversité de vos convictions.

**Le Maire,
Christian AMIRATY**

Ça s'est passé à Gignac-la-Nerthe



Les gagnants du quizz de la semaine du goût ont remporté un panier de fruits et légumes.



Un incroyable gala de magie et d'illusions !



80 danseurs étaient réunis pour le festival de danse et d'expression organisé par MouV happiness



Les plus jeunes ont découvert les mystères des tours de magie.



La super lune du 14 novembre 2016 vue de Gignac et photographiée par Pierre Madec.



Le théâtre était à l'honneur fin novembre avec le festival organisé par la Cabre d'Or.



Le laitier de Laure, obligé d'arrêter son activité



Marcel Olive, âgé de 80 ans, était toujours laitier à Laure jusqu'au samedi 4 février, date noire où il a été obligé de se débarrasser de ses deux vaches.

Les deux vaches qui lui restaient et avec lesquelles il récoltait encore une vingtaine de litres de lait frais chaque jour sont parties. Définitivement. Une terrible séparation parce que quelqu'un de mal intentionné a dénoncé, auprès de la SPA (société protectrice des animaux), une soi-disant maltraitance faite aux vaches. « Certes, elles ne voyaient pas beaucoup le jour dans l'étable et ne pouvaient pas se déplacer énormément, reconnaît Marcel Olive. Mais, je m'en occupais bien, très bien même. » Toujours est-il que la SPA est venue, début novembre 2016, visiter son exploitation et a fait un rapport accablant aux services vétérinaires. Ces derniers se sont alors déplacés début décembre et ont relevé un certain nombre d'irrégularités dans les procédures d'affichage, de manque de respect des normes actuelles...

D'un autre côté, M. Laugier, vétérinaire, réputé pour sa rigueur et qui suivait les animaux qu'il changeait tous les 18 ans depuis plus de 40 ans, a transmis un rapport favorable à Marcel Olive à la SPA. En vain... M. Olive a donc du se séparer de ses bêtes. Un véritable traumatisme. « Si j'avais dix ans de moins, je me serai battu, mais là, c'est trop difficile, déplore-t-il, résigné et attristé. J'ai commencé l'exploitation en 1966 avec mon épouse. Nous avions dix vaches. En 1970, on a compté



jusqu'à vingt-six vaches et on produisait entre 90 et 100 litres de lait par jour. Il y avait la queue, les clients venaient de partout : de Laure, de Marseille...

Le directeur du Port Autonome de Marseille venait nous acheter régulièrement du lait. On commençait la traite des vaches à 5h du matin pour terminer vers 8h30. Ensuite, ma femme partait livrer le lait en 4L, tandis que moi, je rentrais l'herbe et le foin pour les animaux. On était bien bien occupés... Cela faisait de grosses journées. On a rencontré des gens magnifiques, fait de nombreuses rencontres. » Toujours souriant, malgré tout... Marcel va maintenant voir s'il peut continuer à vendre du lait frais en s'adressant à un de ses confrères de Miramas.

Autour du **comptoir**

Rires et chansons sont au programme du spectacle proposé le samedi 18 mars à l'espace Pagnol.

Antoine, Tony, Jeannot et Philo, quatre copains à la retraite se retrouvent après plusieurs années et refont le monde autour d'un comptoir. Ces anciens membres d'un orchestre, accompagnés de Fanfan et Ginette n'hésitent pas à pousser la chansonnette entre deux blagues. Saynètes, sketches et chansons originales humoristiques s'enchaînent à un rythme effréné. Une heure et demie de rire assuré !



Samedi 18 mars à 20h30 à l'espace Pagnol
Entrée : 10 €

Billetterie à la bibliothèque du 1^{er} au 16 mars et sur place le soir du spectacle

En scène avec Pôle emploi



Pôle emploi Marignane, en partenariat avec la commune, propose en ce début d'année des ateliers originaux sur la scène de l'espace Pagnol pour aider des personnes éloignées de l'emploi à remettre le pied à l'étrier ou pour simuler des entretiens d'embauche sur des thématiques particulières.

Pour cela, Pôle emploi n'a pas hésité à s'adjoindre les services d'une troupe de théâtre spécialisée dans ce genre d'interventions : la compagnie Entr'act. Une démarche novatrice où les demandeurs d'emploi sont amenés à jouer

des saynètes, à participer à des jeux de rôle et des scènes d'improvisation. Les principaux objectifs de ces ateliers de théâtre sont de travailler aussi bien sur la confiance en soi que sur l'expression, la prise de parole, le savoir-être...

Ainsi, du 23 au 25 janvier, ce sont plus de soixante personnes qui ont participé à des simulations d'entretiens d'embauche autour des métiers de la vente, pour préparer au mieux leur candidature et optimiser leur présentation. Cela en vue de la prochaine ouverture du village des marques, Mac Arthur Glen, à Miramas (ouverture prévue pour avril 2017).

Carnaval : Nouveaux parcours

En raison des travaux qui vont intervenir rue de la République du 9/03 au 07/04, les parcours du cortège du carnaval vont être modifiés.

La **première sortie** du cortège partira de l'allée de Laure, le **samedi 25 mars à partir de 14h**, pour remonter l'avenue Pousaraque et gagner le parking de l'école David Douillet pour un grand rassemblement festif.

La **seconde sortie** du cortège partira du parking Georges Carnus, le **samedi 1^{er} avril à 14h**, remontera le boulevard Jean Jaurès, l'avenue du général De Gaulle pour rejoindre le rond-point de la Viguière. De là, le défilé empruntera l'avenue Marcel Paul, la rue du Mail, descendra l'avenue Victor Hugo pour retrouver le parking Carnus où le Caramantran sera brûlé joyeusement, après un procès expéditif.

Par ailleurs, la ville invite les enfants de 6 à 12 ans à grimper sur un char aux couleurs de la Chine, qui suivra le cortège lors des deux sorties.

Inscriptions auprès de la bibliothèque entre le 1^{er} et le 11 mars (déguisement sur le thème de la Chine indispensable).

Attention : places limitées.



Carnaval

Organisé par la ville et l'OCLE

Première sortie - allée de Laure - Samedi 25 mars à 14h

Deuxième sortie - parking G. Carnus - Samedi 1^{er} avril à 14h

Fin de délivrance des cartes d'identité à Gignac-la-Nerthe

A compter du 6 mars 2017, la Mairie de Gignac-la-Nerthe ne sera plus autorisée à traiter les demandes de Carte Nationale d'Identité.

Seules les mairies équipées du dispositif de recueil servant actuellement à la délivrance des passeports seront habilitées à le faire.

À partir de cette date, toutes les demandes de cartes d'identité devront faire l'objet d'une pré-inscription en ligne avec prise de rendez-vous. Les premières demandes de carte d'identité mais aussi les renouvellements (pour fin de validité, perte ou vol) se feront à Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Les Pennes Mirabeau, Vitrolles, Martigues, Berre ou Istres. Les administrés devront se déplacer une première fois pour finaliser leur dossier, prendre les empreintes et apporter les pièces justificatives originales et une deuxième fois pour retirer leur carte d'identité en reprenant les empreintes.

Les délais seront rallongés, passant de 3 semaines à 2 ou 3 mois. Nous vous conseillons donc de prendre vos dis-



positions si vous avez besoin de votre carte d'identité pour vos prochaines vacances.

Le Service Population de la Mairie de Gignac-la-Nerthe apportera une aide aux usagers pour la réalisation de la pré-inscription en ligne (création de compte, saisie des informations, constitution des dossiers) et pour la prise de rendez-vous auprès des mairies équipées.

En attendant, le Service Population prendra les dossiers de carte d'identité jusqu'au 3 mars et vous accueille aux horaires suivants :

lundi 8h-16h en journée continue

mardi 8h-12h / 13h30-17h

mercredi 8h-12h / après-midi sur rendez-vous

jeudi 8h-12h / 13h30-17h

vendredi 8h-12h30

Coupage de courant impasse du Vieux Moulin

Vendredi 6 janvier 2017 une coupure de courant a affecté les habitants de l'impasse du Vieux Moulin aux Granettes durant plus de vingt-huit heures !

Suite à cette coupure d'électricité, la Municipalité a réussi à obtenir d'ENEDIS (ex EDF) que des travaux soient réalisés immédiatement.

Un point d'ouverture a été transféré ce qui allège la charge et devrait éviter de nouvelles coupures de courant.

D'autre part, ENEDIS s'est engagé à réaliser des études de réseau afin de renforcer le réseau si nécessaire et de prendre en compte les futures habitations (Figueroles).

Contrairement à ce que certains techniciens d'ENEDIS ont prétendu, la Mairie n'est en aucun cas responsable de ces désagréments. Le directeur territorial d'ENEDIS a d'ailleurs présenté ses excuses au Maire et aux élus concernant la gêne occasionnée et a appelé à l'ordre ses techniciens.

EN BREF

SOIREEES JEUX

Vendredi 3 mars, vendredi 7 avril et vendredi 9 juin

à 18h au centre de loisirs

Soirées gratuites pour jouer en famille Jeux surdimensionnés, babyfoot, jeux de plateaux, loup garou, jeux de société (jungle speed, dobble...)...

Chaque famille apporte une boisson, un plat salé ou sucré pour un moment de partage

ENQUÊTE INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques va réaliser une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité en France métropolitaine du 1er février au 29 avril. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 21 700 logements, dont certains se situent sur la commune. Les ménages sélectionnés seront prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

SCOT

Le 15 décembre 2016 le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a prescrit l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Une concertation est ouverte avec la mise à disposition du public, du 31 janvier 2017 à mi 2021, au service urbanisme, d'un registre d'observations et d'un dossier d'informations qui sera complété régulièrement.

Délibération du Conseil de la Métropole et Arrêté préfectoral à télécharger sur le site de la Mairie

ERRATUM

Dans Lou Vivournet n°30, une erreur s'est produite dans l'article « Appel à la vigilance sur la diminution des horaires d'ouverture de La Poste ». En effet, au sujet du vœu adopté par délibération lors du conseil municipal du 10 novembre où les élus Gignacais affirmaient leur opposition à la diminution des horaires d'ouverture et leur souhait de voir La Poste se réorienter vers un service public rénové, il est mentionné que trois élus sur quatre du groupe « Gignac Autrement » avaient voté « contre », or il fallait lire qu'ils s'étaient « abstenus ».

Le Petit Prince mobilisé autour de la citoyenneté

Dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), et à la veille des vacances de Noël, tout le personnel et élèves du collège Le Petit Prince de Gignac-la-Nerthe se sont mobilisés, le mercredi 14 décembre 2016, pour dire « non aux violences », sous toutes leurs formes.

L'ensemble des collégiens a donc réfléchi sur les différentes formes et attitudes d'incivilité défavorables à la sérénité à l'école et auxquelles peuvent être confrontés certains élèves. Après avoir identifié les formes de violence (depuis les simples cris jusqu'au harcèlement), des échanges et débats ont eu lieu dans toutes les classes.

Les élèves ont pu exprimer leurs idées pour que le bien-être au collège soit une réalité encore plus forte. Pouvoir travailler dans des conditions agréables, dans le calme et la discipline, se sentir en sécurité, se sentir respecté, bénéficier d'un environnement propre, être fier d'adopter une attitude responsable et respectueuse de l'environnement... tels sont les objectifs qui ont été identifiés.

A partir de ces réflexions, les élèves ont produit des supports (affiches, collages, poèmes, textes...) qui sont exposés dans le hall du collège. Une action remarquable pour favoriser le bien-être au collège et l'expression de la citoyenneté chez les élèves.



L'Allemagne s'invite au collège

Du 23 au 27 janvier, le Collège Le Petit Prince a célébré à sa façon l'anniversaire de la signature du Traité de Versailles.

Cette semaine franco-allemande, initiée par Clara, jeune allemande de 19 ans qui réalise son service civique au sein du collège depuis septembre 2016, a proposé aux élèves plusieurs animations autour de la culture allemande. Les élèves germanistes de la 6^{ème} à la 3^{ème} ont réalisé une exposition ayant pour thèmes Hanovre, les personnalités allemandes, les passions et l'emploi du temps des élèves allemands... Les 6^{ème} se sont consacrés à des ateliers de travaux manuels. Un quizz a été organisé et toutes les classes se sont affrontées pour remporter le grand défi. La classe ULIS a créé des drapeaux pour décorer le réfectoire qui a servi un repas allemand jeudi 26 janvier. Les « Kässpätzle » ont recueilli des avis partagés !

L'enseignement de l'allemand tient une place conséquente au Collège Le Petit Prince qui propose une section bilangue. Mme Vignerie, professeur d'allemand, tient à encourager les échanges collectifs à travers les voyages scolaires mais aussi individuels à l'image de l'expérience que vont vivre David et Eliott grâce à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Ces deux élèves de 3^{ème} vont partir dans une famille de Hambourg d'avril à juillet. Ils découvriront la vie en Allemagne, dans une grande ville et suivront les cours de leurs correspondants qu'ils accueilleront ensuite à partir de septembre.



Un repas allemand a été servi à la cantine.
De gauche à droite : Mme Vignerie, David, Eliott et Clara

Début de la période d'inscriptions à la DEJES

La Direction Enfance Jeunesse Education et Sport (DEJES) vous accueille tous les jours au 1^{er} étage de l'école Célestin Arigon pour les inscriptions scolaires, les inscriptions au centre de loisirs et aux stages sportifs ainsi qu'au week-end famille.

Si votre enfant est né en 2014, s'il passe au CP ou encore si vous venez de vous installer à Gignac-la-Nerthe, vous êtes concerné par la période des **inscriptions scolaires** qui aura lieu à la DEJES du 13 février au 10 mars. Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.gignaclanerthe.fr

D'autres inscriptions vont démarrer à la DEJES dans les semaines à venir. Week-end famille, centre de loisirs et stages sportifs pour les vacances de printemps : notez bien les dates dans votre agenda.

Le **week-end neige en famille**, proposé par la Ville de Gignac-la-Nerthe les 18 et 19 mars à Saint-Pierre d'Argençon, est ouvert à tous à la condition de venir en famille. La notion de famille s'entend par la présence d'au moins un adulte et au moins un enfant de moins de 12 ans en descendance directe. En plus de cette base, frères et sœurs de plus de 12 ans, tatas, cousins, grands-parents...sont aussi les bienvenus. L'objectif de ce week-end est de favoriser le développement des loisirs familiaux et la rencontre entre les familles gignacaises. Le départ en car pour le centre de vacances d'Istremont se fait le samedi matin de Gignac. Implanté sur 8 hectares de terrain, équipé de terrains de sport et d'un centre équestre, Istremont est le lieu privilégié de vacances sportives, de relaxation, mise en forme et de découverte d'activités de plein air et de nature. Le samedi est consacré à des balades, promenades à poney, jeux, ... Une journée dans une station de ski est proposée le dimanche. Les inscriptions pour ce week-end famille débuteront le 27 février à la DEJES.

Les inscriptions pour les activités proposées par la Ville durant les **vacances de printemps** (du 8 au 23 avril) auront lieu à la DEJES du 20 mars au 7 avril. Une permanence d'inscriptions sera tenue au centre de loisirs le 22 mars de 17h à 18h.

Le **centre de loisirs Nelson Mandela** accueille les enfants à partir de 3 ans et propose de nombreuses activités sur place, au parcours de santé, au gymnase, au stade... Les enfants profiteront également de sorties dans les jardins publics, parcs d'attraction de la région... Programme disponible au moment de l'inscription.

Les **stages sportifs** s'adressent aux enfants de la grande section de maternelle à 11 ans qui souhaitent se dépenser pendant les vacances et découvrir plusieurs activités sportives. Au programme : activités gymniques, jeux d'opposition, trottinette, jeux de ballons, rollers, tambourin, handball, basket, sports de lutte, Thèque, hockey, boxe, VTT, escrime, foot, athlétisme, sports de raquettes, skate...

Inscriptions à la DEJES - 04 42 09 01 51

4, ter avenue Jean Jaurès

Ecole Célestin Arigon 1^{er} étage

Lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Mardi 8h30-18h30 - Mercredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Jeudi 8h30-16h30 - Vendredi 7h30-12h30



Contribuez à rendre votre environnement plus propre

Pour préserver une ville agréable à vivre, la Municipalité appelle les citoyens à faire preuve de civisme en respectant les consignes de tri, le règlement de collecte des ordures et en utilisant la déchèterie.

Le tri sélectif

Le tri des déchets est un geste éco-citoyen. D'un point de vue environnemental, en triant ses déchets on limite le recourt à des matières premières pour fabriquer des emballages. On économise donc des ressources naturelles. Recycler, c'est également éviter que des déchets se retrouvent dans la nature et mettent des années à disparaître. Recycler, c'est protéger l'environnement et penser aux générations futures. Le tri et le recyclage permettent aussi de créer des emplois tel que les éco-ambassadeurs, les trieurs...

Le respect des consignes de tri est primordial. Un guide du tri est disponible sur le site internet : www.trionsnosdechets-mpm.fr.

En cas de doute il est préférable de jeter le déchet dans sa poubelle traditionnelle.



Bon à savoir

Pourquoi ne doit-on pas enfermer des emballages à recycler dans des sacs en plastique ?

Les emballages triés doivent être déposés en vrac dans les conteneurs afin de pouvoir subir un tri complémentaire au centre de tri.

Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?

Non il suffit de bien vider les emballages. Laver c'est gaspiller de l'eau, qu'il faut ensuite traiter

Pourquoi ne faut-il pas mélanger le verre aux autres emballages à recycler ?

Si le verre est collecté en même temps que les autres recyclables il peut se casser, des morceaux de verre s'imbriqueront alors dans les emballages ce qui empêchera tout recyclage.

Peut-on trier tout ce qui est en verre dans la colonne pour le verre ?

Non, seuls les emballages en verre (bouteilles et flacons) sont à trier. Les objets comme la vaisselle ou les plats en verre ne sont pas recyclables.

Peut-on laisser le bouchon sur la bouteille plastique ?

Oui, le bouchon en plastique sera recyclé avec le corps de la bouteille.

Que faire des pots de yaourts en plastique ?

Il faut les déposer dans les bacs pour les ordures ménagères car ils ne sont pas recyclés

Peut-on recycler une bouteille d'huile en plastique ?

Oui, les nouvelles technologies permettent de recycler les bouteilles ayant contenu un corps gras.

Doit-on mettre les papiers ou cartons souillés dans la poubelle destinée au tri ?

Non, ce carton sera impropre au recyclage car souillé. C'est le cas des cartons de pizzas qui doivent être jetés avec les ordures ménagères.

Tous les emballages plastiques vont-ils dans la poubelle jaune ?

Non, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont actuellement recyclables. N'oubliez pas de trier également vos flacons de shampoing et gel douche.

Pourquoi certains emballages portent le logo « point vert » alors qu'ils ne doivent pas être placés dans la poubelle jaune ?

Ce logo signifie que le producteur de l'emballage a contribué financièrement au recyclage de l'emballage. Il ne signifie pas que cet emballage est recyclable ou recyclé.

Pourquoi les médicaments ne doivent pas être placés dans la poubelle jaune ?

Je peux déposer mes boîtes en carton de médicaments dans la poubelle jaune. Par contre les médicaments doivent être rapportés en pharmacie ou à la déchèterie car ils contiennent des substances dangereuses.

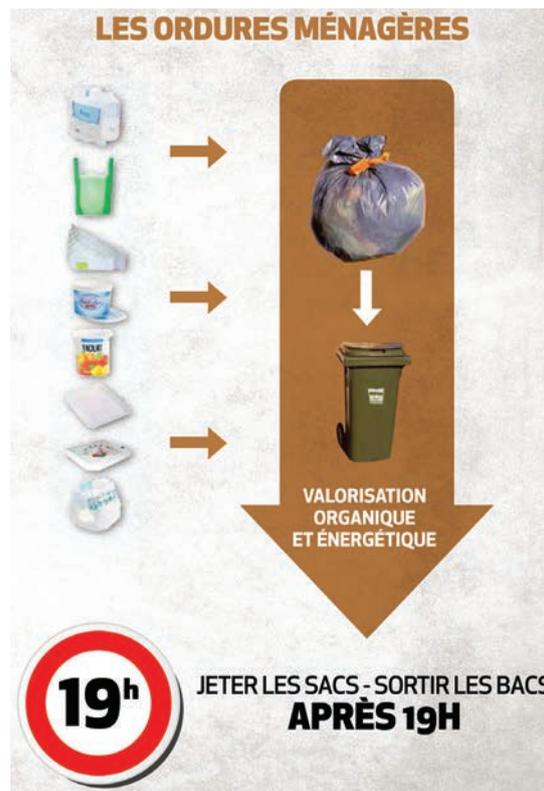
Pour réduire les déchets trier est suffisant ?

Faux. Trier est important mais il faut anticiper quand on achète des produits. Par exemple on est 4 à la maison donc je prends le format familial. Un gros paquet au lieu de 4 petits : c'est moins de déchets. Chacun peut faire des gestes simples au quotidien en se posant la question d'une autre utilisation : par exemple en réparant ou en donnant un objet qui peut encore servir. Je peux également apposer un stop pub sur ma boîte aux lettres et participer au compostage.

Rappel de quelques règles à respecter :

- ✓ Par mesure d'hygiène, les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs fermés et étanches avant d'être déposées dans les bacs.
- ✓ Les déchets verts et les décombres de travaux ne doivent pas être mis dans les poubelles mais apportés à la déchèterie.
- ✓ Tout dépôt de déchets en vrac est interdit sur la voie et les espaces publics.
- ✓ Tout dépôt de déchets au pied des bacs ou des Points d'Apport Volontaire (PAV) est interdit.
- ✓ Les bacs doivent être sortis sur la voie publique la veille au soir à partir de 19h et rentrés au plus tard 1h après la collecte.

Les infractions au règlement de collecte peuvent être sanctionnées par une amende, prévue par le Code pénal.



Déchèterie et encombrants

Pour les déchets particuliers, deux solutions :

Si vous pouvez vous déplacer, ayez le réflexe déchèterie.

Vous pouvez y apporter tous les déchets suivants : cartons, métaux, déchets verts, bois, encombrants (plastiques, placoplatre...) mais aussi médicaments et radios médicales, huiles de vidange, batteries, piles, capsules Nespresso, cartouches d'imprimantes, bidons, pots avec restes de peinture, aérosols, acides, liquides dangereux, déblais, gravats, pneus, électroménager et laine de verre en petite quantité uniquement. Une nouvelle benne est disponible pour le mobilier.

Horaires :

Du 1er octobre au 31 mars : 8h-12h / 13h-17h
fermé jeudi, dimanche et jours fériés

Du 1er avril au 30 septembre : 8h-12h / 14h-18h
fermé jeudi, dimanche et jours fériés

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, prenez rendez-vous avec les services compétents en téléphonant au **numéro vert : 0 800 94 94 08** (appel gratuit depuis un fixe ou un portable) ou sur le site internet ou l'application « engagés au quotidien ». Pour faciliter le ramassage, les encombrants devront impérativement être mis en place sur la voie publique.



Décharge sauvage

De nombreux dépôts sauvages sont constatés sur la commune.

Ces infractions sont passibles d'amendes :

- Abandon de déchets, gravats... : 1500 € d'amende et confiscation du véhicule
- Propriétaire qui laisse se créer une décharge sur sa propriété : 75 000 € d'amende, 2 ans d'emprisonnement

Collecte des textiles

Les résultats de la collecte constatés sur l'année 2016 à Gignac-la-Nerthe sont de plus de 22.6 tonnes de textiles collectés soit une performance de 2.5 kg/hab/an (la moyenne nationale est de 2.6 kg/hab/an). Les résultats 2016 sont bons avec une progression de 30% par rapport à l'année 2015.

Une cérémonie des vœux très chaleureuse



Jeudi 5 janvier, le gymnase de la Viguière a ouvert ses portes dès 18h afin d'accueillir la population gignacaise, venue en nombre pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

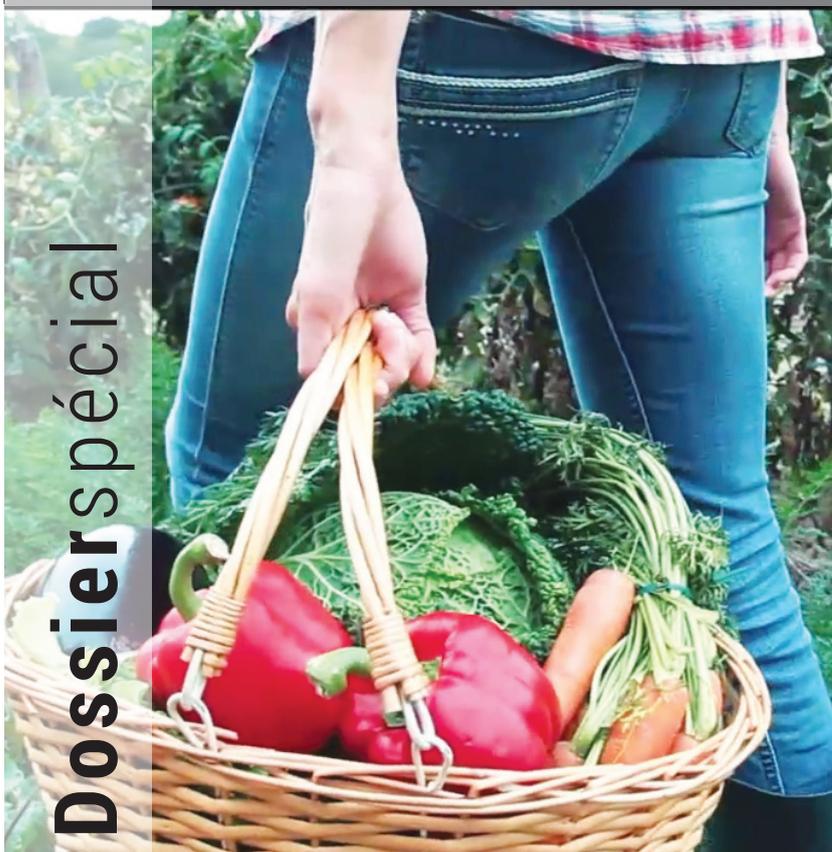
Comme chaque année, la soirée a laissé une large place à des représentations artistiques de qualité. Manon et Jean-Baptiste, danseurs de l'association JBM, ont conquis le public par leur grâce et leur dynamisme en interprétant deux chorégraphies remarquables qui ont mêlé danse classique et hip hop. Christophe Favier de la compagnie de théâtre « La Cabre d'or » a endossé le rôle d'animateur avec brio et humour.

Le Maire, Christian Amiry, est ensuite monté sur scène. Avant de présenter ses vœux aux Gignacaises et aux Gignacais, le Maire a tenu à revenir sur le travail accompli par l'équipe municipale pendant les trois premières années de mandat, années principalement consacrées à la préparation de nombreux projets essentiels pour l'avenir de Gignac-la-Nerthe. Un discours de M. Le Maire, illustré par trois films, qui a apporté des éclairages précis sur les actions et les projets à venir ces prochaines années (voir dossier spécial ci-contre).

Pour clôturer la cérémonie, une chorale d'enfants de l'école élémentaire David Douillet a interprété la chanson « avec un crayon » pour le plus grand plaisir de l'auditoire. Ces jeunes chanteurs se sont ensuite joints aux élus et au public pour chanter la Marseillaise.

Un apéritif dînatoire très convivial a permis à tous les participants à cette belle soirée de discuter et d'échanger leurs vœux pour 2017.





Regards sur les projets

Des projets ambitieux pour la ville, sans augmentation d'impôts

La grande originalité de la cérémonie des vœux de cette année 2017 a été le discours de M. le Maire. Ce dernier, principalement consacré aux projets qui vont être réalisés sur la commune ces prochaines années, a été illustré par trois petits films, pour joindre l'image à la parole. L'assistance a ainsi pu découvrir les projets tels qu'ils existent à ce jour : de la simple ébauche pour certains à des phases plus avancées pour d'autres.

Bien souvent les films projetés lors des cérémonies des vœux des Maires montrent les réalisations, et trop rarement les projets en cours d'élaboration. C'est pourquoi, lors de ses vœux, le Maire a choisi de diffuser trois films présentant les principaux projets qui vont dessiner prochainement la ville, qu'ils soient en phase d'élaboration ou en phase de réalisation. « **Les projets que je vais vous présenter ce soir se feront sans augmentation d'impôts en 2017, et croyez-moi, ce n'est pas simple dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, a tenu à souligner le Maire, dès le début de son discours. Il n'y aura pas non plus d'augmentation d'impôts en 2018, ni en 2019. Plus globalement il n'y en aura pas tant que je serai votre maire jusqu'en 2020 ! C'est très ambitieux mais il n'est pas question qu'il en soit autrement !** »

Cette précision essentielle ayant été apportée, les Gignacaises et les Gignacais ont pu découvrir un **premier film montrant comment les services publics** présents sur la commune sont en constante **modernisation**, notamment la police municipale.

Un **second film consacré à l'éducation** a montré dans le détail les investissements importants mobilisés pour permettre la **création de trois Pôles éducatifs** et offrir les meilleures conditions en terme d'apprentissage, d'enseignement et d'épanouissement pour nos enfants.

Enfin, un **troisième film** a mis en relief le **potentiel économique** que possède notre commune, trop souvent négligé par le passé, et mis en exergue les pistes envisagées pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises, tout en respectant le cadre environnemental. Des implantations d'entreprises qui vont offrir à moyen terme des **créations d'emplois et de nouvelles ressources financières à la commune**. Un développement économique qui n'oublie pas la création de **nouveaux commerces de proximité** en cœur ou en entrée de ville.

Ce sont tous ces projets que nous vous proposons de découvrir au travers de ce dossier spécial.

tous les films sur :
gignaclanerthe.fr

Regards sur les projets



► Pour un service public de qualité

La Municipalité continue de s'engager dans une démarche d'amélioration de ses services publics afin de mieux satisfaire les attentes des Gignacaises et des Gignacais.

Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, explique : « *J'ai la certitude qu'un des éléments importants qui structure une ville agréable, ce sont des services publics performants, de qualité.* »

L'amélioration des services publics

Ainsi dès 2011 la **Direction Enfance Jeunesse Education et Sport** a-t-elle été créée afin de regrouper tous les services intervenant auprès des enfants et de proposer un lieu et un dossier uniques pour les inscriptions scolaires, le périscolaire, les activités sportives... La qualité des prestations concernant les enfants n'a cessé d'être améliorée à l'image du Centre de loisirs Nelson Mandela qui a ouvert ses portes au mois de mai 2014.

Essentiel pour préserver une ville où il fait bon vivre et où les aménagements sont réussis, le **Service Urbanisme** a été restructuré et renforcé en 2016.

Restructuration de la Police Municipale

Devant le manque de résultats, d'efficacité et de proximité de la **Police Municipale**, Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, a souhaité une profonde transformation de ce service. Un Pôle Prévention Sécurité Tranquillité a été créé en 2016 et un nouveau

responsable recruté. Gignac change, sa Police Municipale doit s'inscrire dans ce changement. La Police Municipale assure un travail de proximité auprès de la population et une présence préventive 7j/7, particulièrement dans les espaces ouverts au public, aux abords des commerces et des établissements scolaires. Mission importante de la Police Municipale, la lutte contre la petite et la moyenne délinquance nécessite une grande visibilité sur le terrain. L'effectif a donc été renforcé pour compter aujourd'hui 11 policiers municipaux, 3 ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) et un agent administratif chargé de l'accueil physique et téléphonique. Pour améliorer la réactivité des interventions sur la voie publique, une brigade motorisée composée de deux agents a été créée en octobre 2016.

La protection des biens et des personnes est assurée par plusieurs outils et dispositifs, tels que les opérations Tranquillité Vacances et Tranquillité Seniors.

La Police Municipale s'adresse aussi aux plus jeunes en intervenant en milieu scolaire dans le cadre de la prévention routière. Un ASVP propose aux enfants différents jeux afin de les sensibiliser aux dangers de la route

mais également aux règles de civisme et de « *mieux vivre ensemble* ».

Le système de vidéo protection comptant 42 caméras est en cours de redéploiement pour couvrir de nouveaux secteurs (rond-point de la Germaine, Granettes, autour des écoles...) avec davantage de caméras.

Etre Policier municipal à Gignac, c'est aussi assurer la sécurité des enfants autour des écoles aux heures d'entrée et sortie, prévenir les comportements routiers dangereux avec le radar, sécuriser les manifestations, lutter contre la divagation d'animaux...

Etre policier municipal à Gignac, c'est être proche de la population 7j/7.

Vers la création d'un guichet unique

L'année 2016 a également vu la création d'un Pôle Citoyenneté et Solidarité regroupant le Service Population et le Centre Communal d'Actions Sociales. Ce pôle sera intégré dans les mois à venir à un guichet unique rassemblant le primo accueil de nombreux services de la ville sur la place des Templiers.

A partir de fin 2017, un seul lieu accueillera les Gignacais pour toutes leurs démarches administratives.

► Pour l'avenir de nos enfants

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale a engagé un important travail pour la vie de la commune et ses investissements. Trois pôles éducatifs sont en projet et devraient être réalisés avant la fin du mandat, c'est-à-dire d'ici 2020.

Si la mission d'enseigner revient à l'éducation nationale, c'est à la ville qu'il revient d'offrir les meilleures conditions éducatives pour les 3-11 ans. C'est la ville qui construit, entretient, améliore les écoles où les petits gignacais s'épanouissent et progressent en connaissances et en savoir. Les familles et les enfants sont au cœur de l'action de la Municipalité. « *Alors que les plus grandes inégalités peuvent se retrouver dès cet âge-là, notre rôle est justement d'offrir à tous vos enfants, peu importe l'âge, le quartier, l'origine sociale... les meilleures conditions possibles pour leur réussite. C'est notre préoccupation au quotidien* », tient à souligner Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe.

C'est donc sur le domaine de l'éducation que portera la part la plus importante des investissements à venir.

C'est dans un environnement privilégié, **sur la plaine du Loubatier**, que le **premier Pôle Educatif** sera créé, avec un budget de 10 millions d'€. A partir du centre de loisirs Nelson Mandela, équipement pensé pour les enfants et inauguré en juin 2014, viendront se greffer une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 9 classes ainsi qu'une cuisine centrale et des locaux administratifs.

Les locaux existants du centre de loisirs seront exploités au maximum et mis à disposition de l'école sur le temps scolaire. Ainsi, la salle de restauration deviendra une salle polyvalente. La cour actuelle sera la cour de l'école maternelle... Cette mutualisation des espaces, possible car les temps de fonctionnement d'une école et d'un centre de loisirs ne sont pas concurrentiels mais complémentaires, permettra d'exploiter au mieux les bâtiments communaux et donc de limiter les investissements pour la création du Pôle Educatif n°1 tout en encourageant l'action concertée des éducateurs

« Les familles et les enfants sont au cœur de l'action de la Municipalité. »

de l'enfant (enseignants, animateurs...). Dès la rentrée 2018, les enfants évolueront dans un environnement dédié aux loisirs et au sport, entre le complexe sportif Georges Carnus et le parcours de santé.

Parallèlement, le **groupe scolaire David Douillet et le groupe scolaire Marcel Pagnol** vont être rénovés et modernisés afin d'en faire un **second Pôle éducatif** (PE2). La saturation des locaux impose la création d'un pôle éducatif dont la première étape sera la réduction des effectifs. Six classes élémentaires rejoindront donc le Pôle Educatif qui verra le jour à Laure. Revenir à des effectifs plus raisonnables et faire sortir les véhicules de l'espace central sont les deux principaux objectifs de ce PE2. Pour solutionner la problématique du stationnement, des places seront aménagées à la périphérie. Le parking Pagnol sera conservé, celui du gymnase de la Viguière redimensionné et des places seront créées sur l'avenue Marcel Paul. Un cheminement

piéton entre les deux bassins de rétention, situés aux deux extrémités du site, deviendra la colonne vertébrale du Pôle Educatif qui sera paysagé, comme un parc urbain au cœur de Gignac.

Le **troisième Pôle Educatif, situé chemin du Vignon à Laure**, accueillera une école maternelle de 3 classes et une école élémentaire de 6 classes. Les enfants bénéficieront ainsi d'une structure éducative, au plus près de chez eux, dans laquelle ils pourront évoluer de la première année de maternelle au CM2. Un concours d'architecte permettra à la Municipalité de choisir une école intégrée dans son environnement, portant les valeurs du développement durable. Cette école de proximité accueillera sans doute à terme une petite salle d'activité sportive.

La ville de Gignac-la-Nerthe va consacrer près de 18 millions d'euros à la réalisation de ces trois pôles éducatifs afin d'offrir aux enfants des qualités d'accueil et d'éducation hors du commun.



Regards sur les projets



► **Garden Lab** : un projet environnemental et pédagogique

Garden Lab. Derrière ces deux mots mystérieux à consonance anglophone se cache un projet remarquable à plus d'un titre : celui de créer un lieu de vie et d'expérimentation lié à l'agriculture tout en préservant et en mettant en valeur une vaste trame verte entre Laure et Gignac. Un projet qui se développera avec le temps et qui participera au bien-être des habitants de la commune.

« Une étude récente de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix a indiqué que si **nous continuons la même politique de diminution des surfaces agricoles** menées depuis ces 30 dernières années par les différentes collectivités, **celles-ci pourraient totalement disparaître en quatre générations**, tient à souligner le Maire. Aussi, notre commune de Gignac-la-Nerthe doit jouer un rôle majeur sur ce sujet, car elle est située sur le périmètre de l'ancienne Communauté Urbaine qui comprend 18 communes avec et autour de Marseille. Et sur ce périmètre, il ne reste plus que 3% de zones agricoles. »

C'est pourquoi depuis 2008, la ville n'a de cesse de lutter contre les détournements d'usage de terres agricoles, souvent victimes d'infractions à l'urbanisme au profit d'implantations désastreuses de caravanes, de mobil-homes, de constructions en dur, de dépôts sauvages et de pollution. Suivant cette volonté affirmée de défendre les terres agricoles et les paysages naturels, **la municipalité a acquis le corps de ferme de La Pousaraque et plusieurs hectares de terrains urbanisables pour les sanctuariser et les protéger de possibles constructions.**

Ainsi, la vaste trame verte de la Pousaraque qui prend son essor depuis le corps de ferme de la Pousaraque et qui assure un trait d'union entre le hameau de Laure et le centre ancien va être préservé. La ville va y développer un premier champ d'expérimentation autour d'un projet intitulé Garden Lab.

« Avec ce projet, je souhaite que nous passions des paroles aux actes, qu'ainsi nous fondions une politique communale agricole expérimentale dans une démarche innovante de souveraineté alimentaire, tient à préciser le Maire. Certes, je sais bien que nous n'allons pas nourrir toute la population Gignacaise avec le Garden Lab®, mais nous allons commencer à nous inscrire dans cette démarche modestement sur quelques terres, et au fur et à mesure l'étendre à d'autres terres agricoles communales.

Ensemble, avec vous tous, nous allons faire la démonstration à Gignac-la-Nerthe qu'un beau projet de respect de la biodiversité potagère et semencière est possible en espace interstitiel urbain, au cœur même de la ville pour que, plus que jamais, **Gignac reste et demeure une ville à la campagne.** Nous allons aussi faire ensemble la démonstration qu'il est possible de **relier Laure et le centre historique de la ville autrement que par l'urbanisation qui était là prévue par le PLU de 2007.** Qu'il est possible, sur ce lieu, de créer des potagers paysagers partagés, qu'ils soient collectifs, individuels, d'inclusion sociale ou autres. Des potagers pour nourrir sainement nos enfants dans nos écoles par exemple. »

« Préserver une trame verte entre Laure et le centre ancien et développer un projet autour de jardins partagés »

Sur ces terrains, nous pourrions trouver un **lieu de promenade, des jardins familiaux,** des zones maraichères, des jardins partagés, des potagers pour les enfants du centre aéré ou des écoles pour y cultiver des légumes, des plantes aromatiques et condimentaires, y produire des fruits... Dans cet espace préservé, il y a également un

corps de ferme à rénover où pourront prendre place à terme un restaurant avec une belle terrasse ombragée, un espace dédié à la recherche agricole et des espaces pédagogiques...

Un projet qui avance à grands pas

Une **première parcelle** va être **défrichée** entre la mi-février et la mi-mars pour accueillir un potager qui sera entièrement consacrée aux enfants de la commune.

A l'arrivée du printemps, le mercredi 29 mars dans l'après-midi précisément, **les enfants du centre de loisirs viendront planter leurs premières pousses** et prendre possession de leur jardin potager.

Une **journée grand public** aura lieu **début juin** pour que tout un chacun puisse découvrir ce formidable espace naturel.

► Vers un nécessaire développement économique

Idéalement située au sein de l'agglomération marseillaise, la commune possède une implantation géographique des plus intéressantes. Elle est proche de voies routières, de l'aéroport international, de la gare TGV, du grand port maritime de Fos... et pourtant elle n'a jamais connu de développement économique digne de ce nom. La municipalité, en partenariat avec la Métropole, souhaite rattraper ce retard.

Tout en affirmant sa volonté de conserver son caractère si précieux de « ville à la campagne », la commune a besoin d'un élan économique pour bénéficier de création d'emplois et pour percevoir de nouvelles recettes fiscales. Pour cela, elle a entrepris un long travail de fond avec la Métropole, et les projets commencent à prendre forme. Ainsi, une première réalisation va voir prochainement le jour : celui de la création d'un village d'entrepreneurs qui sera implanté sur une parcelle de 2 hectares, aujourd'hui très dégradée, située au niveau de la ZAC des Aiguilles en prolongement de l'entreprise Gougnaud. Ce projet permettra de remettre en valeur cette parcelle chaotique, grâce à un schéma d'aménagement équilibré qui s'insèrera de manière adéquate dans le paysage.

Un second projet est en cours de discussion avec la Métropole, une ampleur assez importante car il concerne une zone de 20 à 25 hectares, située dans le prolongement du Technoparc des Florides de Marignane, au quartier du Billard, et qui permettra dans le futur d'accueillir une zone d'activités. Cette dernière permettra la création d'environ 500 emplois et de générer de nouvelles recettes pour la ville de Gignac. « Cette zone devrait permettre à la commune de percevoir probablement 1 million d'euros par an de recettes foncières, tient à préciser le Maire. Cela nous aidera à stabiliser voire à diminuer un jour la pression fiscale qui est malheureusement élevée à Gignac-la-Nerthe. Notre ville, idéalement située, doit avoir l'ambition de ce développement, de cette croissance bénéfique pour toutes et tous. Et rassurez vous, je serai très vigilant à la qualité des entreprises qui viendront s'installer. »



Bientôt, un village des entrepreneurs prendra place en prolongement de l'entreprise Cougnaud.



Quartier Billard : 20 à 25 hectares seront aménagés pour accueillir des entreprises.



Transformer la RD 368 en un boulevard urbain à la circulation apaisée.

Requalifier la RD368 pour un boulevard urbain apaisé et embelli

En dehors du développement économique et de l'amélioration du cadre de vie, un autre aménagement important est en discussion avec la Métropole et le Conseil Départemental : celui de transformer une partie de la RD368 (de la passerelle jusqu'au rond-point des granettes), voie extrêmement routière qui longe l'établissement scolaire St-Louis. En effet, la situation est très difficile avec son important trafic routier, lié bien souvent à une vitesse excessive des véhicules. Pour remédier à ces problèmes, la municipalité a sollicité ses partenaires publics pour transformer la RD 368 en boulevard urbain multimodal (BUM). Avec cet aménagement, l'idée est de retrouver une circulation routière apaisée et ralentie, d'offrir des espaces sécurisés pour les piétons, deux roues, avec des aménagements paysagers et du mobilier urbain de qualité pour retrouver une ambiance plus « ville » que « voie routière » et d'embellir l'entrée de ville. Un aménagement qui serait réalisé à l'image de l'avenue de la Pousaraque.

Regards sur les projets



► Pour un développement du **commerce de proximité**

Le commerce de proximité est indispensable à la qualité de vie au quotidien. Il participe à l'animation d'une commune, à créer du lien et rend souvent service dans notre vie de tous les jours. Or, aujourd'hui, il fait cruellement défaut à Gignac, sauf au hameau de Laure, où il vit plutôt bien. Plusieurs projets avancent pour favoriser son développement.

Le premier projet qui va bientôt voir le jour se situe **place des Templiers**, en face du vieux cimetière. La ville va y aménager de futurs locaux afin d'accueillir de nouveaux commerces et services. Le parking avoisinant sera entièrement réaménagé pour offrir une solution de stationnement adapté à ce nouvel ensemble et embellir l'espace urbain.

En complément de la réalisation de ce petit ensemble commerçant, la municipalité a souhaité **redynamiser la rue de la République**, qui devenait une artère un peu vieillissante. Pour ce faire, la ville a acheté l'ancien bar des Sports ainsi qu'une vaste parcelle en arrière-cour pour y développer une nouvelle offre de stationnement avec la création un parking d'une quarantaine de places. Elle réalisera une trouée piétonne pour faciliter l'accès entre le parking et les commerces.

La commune a également acheté la boucherie, récemment fermée. La ville souhaite réhabiliter les deux anciens commerces pour offrir un nouveau cachet à l'artère et implanter un nouveau boucher et un autre commerçant. « *Je suis très vigilant quant à la requalification des petits commerces, explique le Maire, Christian Amiraty, car il n'est pas question que viennent s'installer à Gignac des commerces avec une clientèle inappropriée qui créerait des nuisances.*

« Favoriser le bien-être et le commerce de proximité »

Et j'ai là une vraie divergence de vue avec l'opposition municipale qui ne comprend pas pourquoi la ville achète des commerces en centre historique. Mais c'est parce que je connais trop de villes en France où le centre-ville s'est considérablement dégradé par manque de maîtrise de la destination des commerces. Ma politique est donc d'acheter pour maîtriser les implantations. C'est pour cela que nous avons acheté les commerces à la vente, que nous allons les réaménager et que nous allons maîtriser les futures activités qui y seront exercées. Par ailleurs, il s'agit d'investissements d'autant plus pertinents, car ils vont rapporter des recettes financières à la commune grâce à la perception de loyers. »

Il existe un projet global de réaménagement de cet endroit et qui permettra de **retrouver une atmosphère propice au bien-être des commerces proximité.**

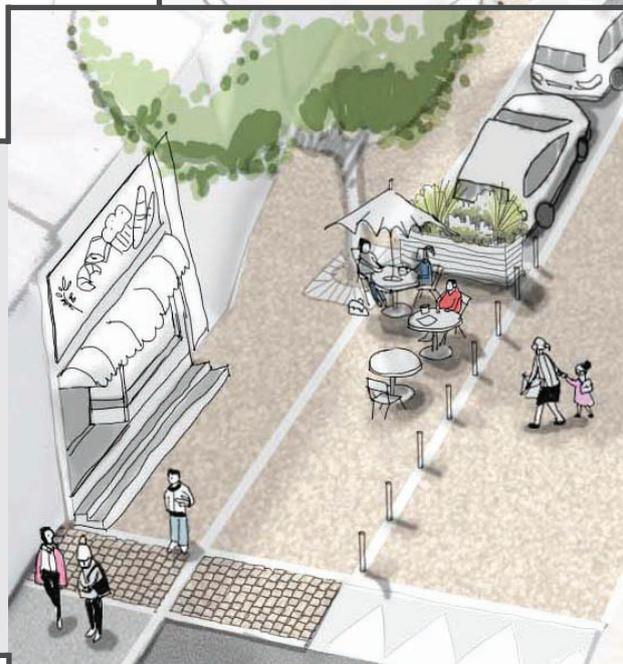
La commune a en effet négocié avec la Métropole la rénovation d'une partie de la rue de la République, de l'angle du bas de la rue Pasteur jusqu'à la rue Jean Moulin, pour lui faire bénéficier d'un « *relooking* » complet grâce à un traitement qualificatif de la chaussée avec pose de béton désactivé et pose d'un nouveau mobilier urbain pour un aspect esthétique de qualité. Ces aménagements permettront dans un proche avenir de retrouver un véritable cœur de ville avec des commerçants et des espaces urbains rénovés.

Ces réalisations seront complétées par l'accueil de quelques commerces en entrée de ville, sur le terrain météo, **quartier Mousseline.**

Enfin, du côté de **Laure**, où les commerces fonctionnent plutôt bien, il demeure un problème important de stationnement. La municipalité en est bien consciente et recherche des terrains à acheter ou à aménager pour solutionner ce problème.



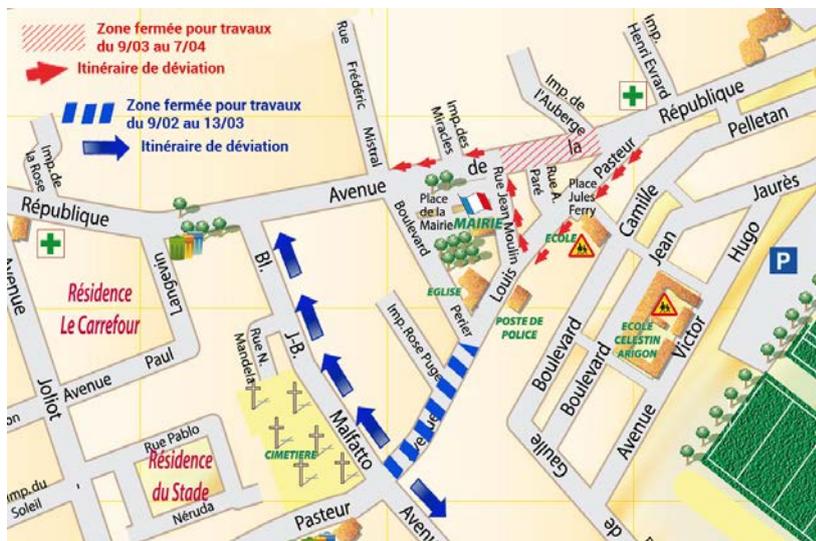
Esquisses sur le projet de réaménagement de la rue de la République



Réunion publique sur la rue de la République et les modalités de circulation

Ces **travaux de requalification** de la voirie interviendront **du 9 mars ou 7 avril**. Une partie de la rue de la République sera donc coupée à la circulation **durant un mois** et des **parcours de déviation** seront mis en place.

Pour découvrir le détail du projet de réaménagement de la rue de la République et les modalités de circulation qui seront proposées, une réunion publique est programmée **jeudi 2 mars en Mairie à 18h30**, salle des mariages.



Infos travaux Avenue Louis Pasteur

L'avenue Louis Pasteur sera **entièrement coupée à la circulation** (sauf accès restreint pour les riverains) pour permettre sa réfection générale avec la reprise de la chaussée et des trottoirs.

Les réseaux aériens seront également mis en discrétion.

Début des travaux : 09/02

Fin des travaux : 13/03 (sauf aléas de chantier)

Un mois de décembre aux couleurs de Noël

Les festivités de Noël ont été lancées dès fin novembre par le festival jeune public qui a proposé deux spectacles gratuits pour les jeunes enfants les entraînant dans les univers de la ferme et du zoo.

La grande fête de l'illumination du sapin a une nouvelle fois remporté un grand succès avec près de 500 spectateurs pour le conte musical dans le square.

Les manifestations se sont ensuite enchaînées tout le mois de décembre. De la foire aux santons aux goûters contés en passant par le repas de Noël des seniors et la visite du Père Noël dans les écoles : chacun a pu profiter de l'ambiance festive et conviviale régnant sur Gignac à l'approche des fêtes.

Plus de 800 personnes ont fêté le début des vacances à l'usine à jouer les 17 et 18 décembre. Structures gonflables, parcours de motricité et jeux surdimensionnés ont fait le bonheur des enfants.

- 1 et 6 - Festival Jeune Public
 - 2 - Marché de Noël et Foire aux santons organisés par l'OCLG
 - 3 - Le Père Noël à l'école de Laure
 - 4 - Goûter conté à la bibliothèque
 - 5 - Repas de Noël des Séniors
 - 7 - Séances photos avec le Père Noël avant l'illumination du sapin
 - 8 à 11 - Spectacle de Noël dans le square à l'occasion de l'illumination du sapin
 - 12 et 13 - Goûter et flocons de neige autour du grand sapin illuminé
- Page 22 - Usine à jouer





Usine à jouer

Plus de 600 parents et enfants ont été accueillis autour de structures gonflables, de jeux surdimensionnés, d'un parcours de motricité, de crêpes et autres friandises.



Grand succès pour la première crèche vivante



Plusieurs centaines de personnes, pas loin d'un millier, ont participé le samedi 24 décembre 2016 à une grande crèche vivante, organisée par la paroisse du Rove, de Gignac-la-Nerthe et le nouveau curé, le père Henri.

Cette magnifique crèche vivante, plus vraie que nature, a réuni en début d'après-midi plus d'une soixantaine de figurants qui avaient revêtu les costumes d'autrefois (Prêtre, berger, notaire, ravi, lavandières, meunier, garde champêtre...) ou encore les attributs propres aux anges, à Marie, à Joseph, aux rois mages... pour interpréter les actes de la pastorale Maurel. De nombreux animaux (âne, moutons, chèvres, chiens,...) étaient également présents pour la grande joie des plus petits. Deux conteurs rovenains ont illustré de vive-voix les différentes scènes. Une vraie réussite, tant au niveau de l'organisation que de la fréquentation populaire.

Tout le monde avait ainsi rendez-vous au début du chemin de la chapelle pour gagner les collines du massif de la Nerthe et la chapelle Saint-Michel.

A mi-chemin, Christophe Favier de la Cabre d'or, déguisé en prêtre, attendait les participants pour donner quelques éclairages sur cette crèche grandeur nature et les orienter vers la chapelle St-Michel, ouverte pour l'occasion.

Après avoir grimpé, crapahuté, promené sur les sentiers du massif de la Nerthe, chacun a ainsi pu découvrir en détail l'intérieur de la chapelle, ouverte qu'en certaines occasions, ou encore admirer les magnifiques paysages qui s'étendent vers l'étang de Berre.

Un goûter aux saveurs provençales a été ensuite offert aux participants.



Les Gignacais, toujours aussi solidaires

Cette année, le Téléthon a connu un nouveau grand succès grâce à l'implication des services de la ville, mais surtout celle de nombreuses associations et écoles de la commune. 11 273 € ont ainsi été récoltés au profit de l'AFM et la recherche contre les maladies liées à la myopathie. Un grand merci à tous.

Durant trois jours, du 2 au 4 décembre, les initiatives associatives se sont succédées sur la commune. La grande soirée, intitulée le « gala des étoiles », a réuni plus de 700 personnes à l'espace Pagnol qui ont pu assister à des tours de chant, d'émouvantes chorégraphies ou encore des démonstrations sportives spectaculaires... Des animations de qualité mises en scène par les associations culturelles et sportives parmi lesquelles on pouvait retrouver : Light Son Production, Angel'Art, Masque et Chaussou, Remolino Andalou, Mouv' Happyness, Blues sat system, Reva I Tahiti, le judo club, le club de Kung Fu... D'autres initiatives solidaires ont également été proposées comme : un grand loto (RCME), un repas, une tombola, la vente de soupe aux légumes (Gignac, terre méditerranéenne), des démonstrations-exhibitions sur les courts de tennis (Tennis club Gignacais) et dans les gymnases (Fitness Boxing). Des boissons, des gâteaux confectionnés par toutes les écoles de la commune, des bonbons et des objets divers ont été vendus pour récolter

des dons. Du côté des organisateurs, notamment M. Robert De Vita et Nadia Couissinier, on tient à souligner deux grandes nouveautés. « La première est la vente de soupe aux légumes réalisée durant trois jours par « Gignac, terre méditerranéenne » qui a contribué à créer du lien. La seconde, où les participants au gala des étoiles ont été invités à se faire tirer le portrait a été également un succès. Les photos ont été remises gratuitement, mais là aussi des dons ont été récoltés. » Cette opération a été menée par la ville, l'OCLG et une nouvelle association Humeurimages.



Les récompenses ont été nombreuses pour le concours de crèches et de maisons illuminées, organisé par l'OCLG.



Laure crée son association des commerçants



Une association de commerçants est née à Laure en septembre 2016 avec pour objectif de fédérer et représenter les commerçants et artisans de Laure mais aussi de dynamiser le quartier, à l'entrée de la commune. Le Noël des commerçants, organisé le 10 décembre dernier, a proposé diverses animations telles qu'un stand de maquillage, une structure gonflable, un défilé de mascottes, une pêche aux canards, des sculptures de ballons, un petit marché de Noël, des balades en calèche, la maison du Père Noël... Petits et grands ont apprécié ce nouveau rendez-vous convivial pour préparer Noël. L'association des commerçants de Laure vous invite à participer à son

premier loto dimanche 26 février à 14h30 à l'espace Pagnol. A gagner : un voyage d'une semaine pour deux personnes en Corse, un permis de conduire, une friteuse, un aspirateur, un micro-onde, une télé, une tablette, une cafetière, un panier garni, des bons d'achat, une imprimante, une tour Bluetooth... Le printemps des commerçants sera organisé samedi 8 avril à partir de 10h à Laure avec des artistes de rue, des échassiers, un concert, des danseurs, des mascottes, des structures gonflables... Une journée gratuite ouverte à tous à noter dans vos agendas.
Contact : M. Rousseau – Auto-école Soleil Conduite 04 42 81 63 42

AGENDA

LOTO DE PATTES DE VELOURS

Dimanche 19 février à 14h30
Espace Pagnol

LOTO DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LAURE

Dimanche 26 février à 14h30
Espace Pagnol

LOTO RCME

Dimanche 5 mars à 15h
Espace Pagnol

REPAS DANSANT

organisé par l'AGJV
Dimanche 12 mars à 12h
Espace Pagnol
Menu complet : Financière de veau
vol-au-vent riz
25 €/personne
Réservations : 06 19 19 21 95

DON DU SANG

Mardi 14 mars
de 15h à 19h30
Espace Pagnol

GALA DE DANSE TAHITIENNE

organisée par Reva I tahiti
Dimanche 9 avril à 17h
Espace Pagnol

CHASSE AUX OEUFS

organisée par le Secours Populaire
Mercredi 19 avril à 14h
au parcours de santé

Gignac, Terre méditerranéenne

Créée en août 2016, l'association Gignac Terre Méditerranéenne compte déjà plus de cent adhérents. Son ambition est de promouvoir la culture méditerranéenne par des activités festives et des sorties mais aussi de participer à la vie de la commune.

Le repas d'ouverture sur le thème de la Provence, qui a eu lieu le 5 novembre 2016 à l'espace Pagnol, a réuni 80 personnes. L'association a également proposé une sortie au Perthus en décembre, une soirée dansante dans un restaurant et une après-midi dansante pour la galette des rois. Les bénévoles sont prêts à s'investir et à participer aux différents événements organisés à Gignac-la-Nerthe.

Ils ont ainsi vendu plus de 300 litres de soupe, avec le soutien du producteur-agriculteur gignacais Nardo-Valdo, au profit du Téléthon. Installés devant Carrefour Market pendant plusieurs jours et dans le hall de l'espace Pagnol le soir du Gala des étoiles de Gignac,

les bénévoles de Gignac, Terre Méditerranéenne ont vu leur initiative remporter un grand succès en ce début du mois de décembre 2016.

Les projets sont nombreux pour les mois à venir avec un séjour en Italie, une sortie coquillages, la création d'une section ados, une exposition de peinture mais aussi une journée champêtre en avril ou mai avec pique-nique, concours de boules, jeux...

Facebook Gignac, Terre méditerranéenne - 06 49 92 01 09



Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien.

On est dans le Midi habitué à ne voir comme bêtes d'élevage, outre les animaux de la basse-cour, que des moutons et des chèvres, des cochons, des ânes et des mulets... Et pourtant, Gignac et l'élevage bovin ont aussi une histoire.

La statistique agricole de 1848 est pourtant formelle : aucune bête à cornes, rien qui ressemble de près ou de loin à un taureau ou à un bœuf n'est présent sur la commune. Et encore moins une vache ou un veau !

Changement au début du XXe siècle : le recensement agricole de 1919 enregistre un taureau, sept vaches et une vache de moins d'un an à Gignac. Vingt ans plus tard, il y aura sur la commune : seize vaches exploitées pour la production de lait, chacune fournissant annuellement 46 080 litres. Un métier nouveau a alors fait son apparition : celui de laitier. Le canal d'irrigation avait permis le développement des prés et des herbages nécessaires à de tels animaux. La situation au lendemain de la Première Guerre mondiale

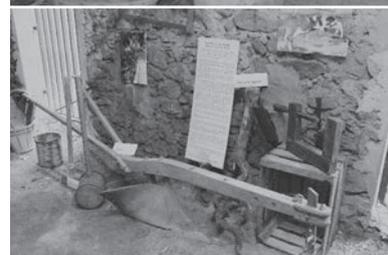
encourage aussi la production laitière destinée aux jeunes enfants. A Gignac, Barthélémy Desméro (1896-1997) et Baptiste Degioanny se lancent dans l'aventure : en charrette puis en camionnette, ils passaient dans les rues de Gignac. Nombreux se souviennent encore des bidons de lait chaud à peine tiré des pis que M. Desméro menait en mairie vers 17 heures et qui régalaient tous les enfants. Venait aussi de Plan des Pennes M. Notari. Autant de laitiers prouve que la demande était importante. M. Desméro garda la laiterie jusqu'en 1974.

Les traites se faisaient de bonne heure (vers 4 h 30/5 h) et vers 16 h30/17 h. La production n'était pas négligeable puisque, outre les Gignacais, l'hospice de Marignane et Sud-Aviation étaient les bons clients de nos laitiers.

Aujourd'hui, l'activité est en passe de disparaître : M. Olive, gendre de M. Desméro, est le dernier laitier de Laure, qui vend les derniers litres de ce lait au goût à nul autre pareil. Le

bonheur de l'enfance est toujours là, à faire remplir son bidon et à prendre les brousses si appétissantes.

Ne restera plus, bientôt hélas, que l'impasse du Laitier à Laure, pour se souvenir...



Marcel Olive en compagnie de son épouse font leurs premières traites de lait en 1966.

MAJORITÉ

LA GIFLE

Après les Sarkozy, Juppé, Duflot... les électeurs de la primaire P.S viennent d'infliger une gifle magistrale à Valls et avec lui Hollande et son bilan calamiteux auquel a participé Macron. D'autres tels Fillon ou Le Pen voient la justice se pencher sur leur utilisation des fonds publics en France ou au parlement européen pour le FN... Le paysage politique va sans doute s'en trouver modifié. Le peuple doit faire irruption dans la vie politique. Exiger de mettre au centre l'humain d'abord et non la finance. Nous sommes concernés ici même à Gignac par les répercussions de décisions politiques sur notre vie et notre environnement. A la région, le président LR Estrosi, qui a reçu un prix spécial 2016 pour son art du mensonge politique, veut mettre en concurrence les TER, privatisant ainsi le rail. On sait ce que cela a donné Outre-Manche. Un avant programme de Fillon (ou consort). Comme pour les autres services publics, nous nous y opposerons en exigeant des moyens comme pour la gare de Pas Des Lanciers.

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE ?

Après La Poste qui, sur notre commune, a pris unilatéralement la décision de fermer ses portes aux usagers une demi journée par semaine, c'est aujourd'hui le tour d'un autre recul du service public de proximité ; en effet dans les perspectives affichées par le gouvernement de simplification administrative, il est décidé que les cartes d'identité ne pourront être délivrées que dans les mairies équipées du dispositif de recueil qui sert actuellement pour établir les passeports. Depuis quelques temps déjà, la délivrance des passeports a été transférée de manière arbitraire sur la mairie de Marignane. À compter du 6 mars prochain, les cartes d'identité vont subir le même sort. Ce transfert de compétences est lourd de conséquences pour la population, déplacements, délais d'attente. Et nous en sommes désolés, d'autant que cela s'oppose totalement à l'image de ce service public de proximité que notre majorité souhaite renforcer pour faciliter vos démarches avec la création prochaine d'un Guichet Unique.

Josette ACHHAB

Groupe « Gignac Ensemble »
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

Réellement Gignacais, pouvez-vous croire que M. Valls, 1er ministre, flanqué d'un Préfet, se soit déplacé à Gignac pour négocier avec M. le maire 200 logements sociaux sur notre commune ? Ce seront en fait 600 logements, 2000 personnes, qui découleront de cet arrangement ! M. le Maire, propulsé par les instances socialistes en 2008, subventions à l'appui, touche enfin au but ! Satisfaire son immense Ego ! Il nous vend une petite ville à la campagne grâce à la création de jardins potagers (achat terrain 1,2 M€). Joli traquenard ! Ces îlots de verdure sont l'apanage des grandes cités. L'envergure des projets : moult écoles, centre culturel... doit nous alerter, nous serons au fil du temps, une banlieue de Marseille. Son espoir de rouvrir des commerces rentre dans cette logique. N'oublions pas que les clés de la ville appartiennent à l'EPF qui a droit de préemption sur tout terrain ou maison. Il n'y aura pas de répit dans l'engrenage!

Alors, anciens et nouveaux Gignacais, l'heure des choix se profile, STOP à cet avenir, qui sonne le glas de notre quiétude.

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

2017... ENFIN

Une année vient de se finir pour laisser place à une nouvelle. Pour nombre d'entre nous, peu de changements au cours de 2016 sinon un énième constat de l'échec socialiste. Pourtant, des vœux chaleureux des uns et des autres étaient prononcés, souvent lors de «grands shows» promotionnels avec sons, lumières et petits gâteaux... pour mieux faire passer la pilule ? Ce n'est pas cher, ce sont nos impôts.

Le Groupe Front National vous adresse sincèrement ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2017, car les prochaines élections nous offrent une réelle opportunité de remettre notre Pays en ordre de marche.

Cette année sera décisive car elle va déterminer notre vie pour les 5 ans à venir.

Les politiciens, locaux et nationaux, doivent tenir compte de votre voix, replacer leurs actions dans l'origine même, c'est-à-dire agir au nom du peuple et non plus en fonction de leurs aspirations personnelles.

Nous aurons bientôt l'occasion de mettre fin à plus de 40 ans de laxisme et d'indifférence, ne laissons pas passer notre chance.

**L'équipe du Front National
de Gignac-La-Nerthe**

06 63 08 33 39
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr

L'OCLG et la ville de Gignac-la-Nerthe organisent le

CARNAVAL DE

Gignac-la-Nerthe

1^{ère} sortie - Départ de Laure

Samedi 25 mars à 14h

2^{ème} sortie - Départ G. Carnus

Samedi 1^{er} avril à 14h

